



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations de logement et APL

Question écrite n° 89405

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le rapport de la Cour des comptes sur les aides personnelles au logement (APL), rendu public le 16 septembre 2015. D'un montant de 17,4 milliards d'euros en 2013, les APL bénéficient à 6,5 millions de ménages. Principalement destinées aux ménages modestes, elles représentent une dépense publique croissante. Le système laisse toutefois subsister des facteurs d'inégalité et d'inefficacité, et souffre d'une gestion complexe et coûteuse. Aussi, il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur la recommandation de la Cour visant à simplifier les modalités de prise en compte des changements de situation (dates d'accès aux droits, calcul des montants mensuels d'aide, impact des changements de situation professionnelle) des bénéficiaires afin d'améliorer la prévisibilité des aides.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89405

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 septembre 2015](#), page 7372

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)